

**Lettre ouverte de la ministre responsable des Aînés, M<sup>me</sup> Marguerite Blais,  
à l'occasion de la Semaine des proches aidants**

---

« RECONNAISSONS L'APPORT INESTIMABLE DES PROCHES AIDANTS »

- Marguerite Blais

Il y a quatre ans, en réponse à la demande du Réseau entre-aidants, j'ai proposé à l'Assemblée nationale du Québec que la première semaine du mois de novembre soit reconnue par celle-ci comme la Semaine des proches aidants. Depuis, cette semaine me permet de réitérer ma grande admiration devant le dévouement exceptionnel de femmes et d'hommes qui consacrent généreusement une période de leur vie à un être cher.

Durant la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, qui s'est tenue en 2007, plusieurs personnes ayant la responsabilité d'accompagner au quotidien un proche en perte d'autonomie m'ont fait part de leurs besoins. Elles réclament du répit, du soutien, des services professionnels ainsi que de l'information sur les programmes et les mesures susceptibles de les aider.

C'est justement dans le but de mieux soutenir au quotidien celles et ceux qui se dévouent continuellement pour l'un des leurs que, d'ici la fin de 2012, des carrefours de soutien aux aidants seront déployés dans toutes les régions du Québec, avec un budget de 200 millions de dollars sur 10 ans. De plus, l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, en collaboration avec le ministère de la Famille et des Aînés, vient de produire la brochure « Aider un proche au quotidien – Trucs et astuces pour les aidants ». Vous pouvez vous la procurer en téléphonant au Ministère au 1 877 216-6202. Pour de plus amples informations, vous pouvez aussi consulter le site Internet suivant : [www.aidant.ca](http://www.aidant.ca).

Trop souvent, les proches aidants tardent à demander de l'aide à leur entourage, à des organismes ou à des professionnels. Nous observons alors une détérioration de l'état de santé physique et psychologique de l'aidant qui se retrouve dans une situation presque aussi précaire que celle de la personne à laquelle il apporte son soutien.

À la conjointe qui dispense soins et réconfort à son mari dans la maladie, au fils qui voit sa mère perdre peu à peu ses souvenirs : sachez que de l'aide existe. À celles et ceux qui sont témoins de son engagement et qui constatent que l'aidant se dirige peu à peu vers l'épuisement : n'hésitez pas à le soutenir afin qu'il trouve de l'aide. En exerçant ensemble la solidarité familiale, nous sommes plus forts.

Chers aidantes et aidants, sachez que vos cris du cœur sont entendus et que, grâce à vos soins, des milliers de personnes malades peuvent continuer à vivre dans un milieu réconfortant, leur milieu de vie. De concert avec plusieurs partenaires, nous sommes à tisser une toile, à la grandeur du Québec, afin de vous épauler. En mon nom et au nom du gouvernement du Québec, merci du fond du cœur!

Marguerite Blais  
Ministre responsable des Aînés